

Association pour le Logement des Jeunes En Val d'Oise Association gestionnaire de résidences pour jeunes www.aljevo.fr

PONTOISE F.J.T. DES LOUVRAIS

3, rue de Geleen - 95300 PONTOISE

Tél : (en cours d'attribution)

fit.louvrais@aljevo.fr

TAVERNY R.J.A. "STEPHANE HESSEL

2 rue Vaclav Havel - 95150 TAVERNY Tél: 01.83.04.00.45 rja.taverny@aljevo.fr

BEAUMONT F.J.T. DE BEAUMONT-SUR-OISE

21, Rue Gambetta - 95260 BEAUMONT-SUR-OISE Tél : 01.34.70.15.35 fjt.beaumont@aljevo.fr

Les informations recueillies dans ce formulaire sont traitées par l'ALJEVO pour administrer votre candidature et éventuellement votre séjour au sein de nos résidences. En vertu de la réglementation, vous disposez de droits à l'information, à l'accès, à la rectification, à l'effacement, à la portabilité des données ainsi qu'à la limitation et à l'opposition au traitement. Vous en trouverez le détail à la page 2 de ce document.

SITUATION PERSONNELLE			
NOM:PRENOM:			
Date de Naissance :/			
Carte de Séjour valable jusqu'au :/			
Situation de Famille : Célibataire • En couple • Nombre d'enfants susceptibles de vivre avec vous :			
Adresse Actuelle :			
Code Postal : Ville :			
Téléphone : Mail :			
Coordonnées du représentant légal (le cas échéant) :			
SITUATION PROFESSIONNELLE			

- Salarié - Demandeur d'emploi

- Étudiant
- Apprentis

Autre :

2

F.J.T ET DATE D'ENTREE SOUHAITEE

Type de logement souhaité : (se reporter au tarif joint au dossier)

- Chambre individuelle
- Chambre en appartement partagé
- Appartement pour famille monoparentale
- Studio individuel
- Studette
- Studio pour couple
- Appartement pour jeune à mobilité réduite

Foyer de Jeunes	Travailleurs de :

1	3
2	4

S'il n'y a pas de place dans votre choix numéro 1, votre dossier sera automatiquement transmis à votre choix n°2 ou suivant.

Signature du candidat

Signature du représentant légal * (le cas échéant)

Souhaitez-vous adhérer à l'association ? • OUI • NON

L'adhésion est de 15 € par an, valable du 1er janvier au 31 décembre. Elle n'est pas proratisée

Signature du candidat

Signature du représentant légal * (le cas échéant)

Information des candidats à l'hébergement

En accord avec l'article 6-1 du Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD), la base légale du traitement est l'exécution de mesures pré contractuelles prises suite de votre candidature. En dehors du personnel de l'association habilité pour leur traitement, les données collectées peuvent ponctuellement être communiquées aux partenaires et bailleurs sociaux, dans le cadre du dépôt du dossier de candidature. La validité de votre dossier est limitée à 3 mois ; au-delà il sera anonymisé et les pièces détruites. Nous nous engageons également à détruire toute donnée dont l'utilisation est devenue obsolète. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement, exercer votre droit à la limitation ou à l'opposition à leur traitement. Vous disposez d'un droit à la portabilité des données. Vous pouvez également consultez le site cnil.fr pour plus d'information sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter Le Délégué à la Protection des Données de l'Association aux coordonnées suivantes : 2 rue VACLAV HAVEL - 95150 TAVERNY (Courriel : dpd@aljevo.fr). Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Une présentation complète de nos mentions légales est disponible sur demande auprès de l'accueil de chaque résidence.

^{*} En cas de demande concernant un mineur ou une personne sous tutelle, la signature du représentant légal ET du candidat est obligatoire.

3

PROCEDURE GESTION DOSSIER

Votre dossier sera étudié en fonction des disponibilités et à partir des critères prioritaires suivants :

- Orientation par un réservataire de contingent (SIAO ; Action Logement ;...)
- Age
- Situation Professionnelle
- Situation familiale et type de logement souhaité
- Résidence demandée
- Date de réception du dossier
- Pérennité des ressources
- Capacité à prendre en charge la redevance

Suivi de votre dossier :

- 1. Réception du dossier par la Résidence de votre 1^{er} choix
- 2. Envoi d'un mail de réception (ou par téléphone si pas de mail)
- 3. S'il n'y a pas de place disponible, votre dossier sera transféré sur votre choix suivant
- 4. Étude du dossier administratif, vérification des éléments en pré-commission interne
- 5. Réponse négative : envoi d'un mail ou contact téléphonique précisant le motif du refus
- 6. Si possibilité d'admission : entretien préalable
- 7. Passage en commission d'attribution
- 8. Réponse définitive

Votre dossier sera valable 3 mois à partir de votre dernier contact. Au-delà, sauf avis contraire de votre part <u>par écrit</u>, le dossier sera détruit. Vous devrez refaire une demande.

PIECES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Carte Nationale d'Identité / Passeport / Carte De Séjour
- Justificatif de ressources selon votre situation :

POUR LES SALARIES: - Photocopie des 3 derniers BULLETINS DE SALAIRE - Photocopie du CONTRAT DE TRAVAIL ou ATTESTATION DE L'EMPLOYEUR précisant la nature du contrat et les ressources mensuelles	POUR LES STAGIAIRES / APPRENTIS: - ATTESTATION de STAGE / CONTRAT de PROFESSIONNALISATION - ATTESTATION de REMUNERATION
POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI : - Copie de la NOTIFICATION POLE EMPLOI - Copie du dernier AVIS de PAIEMENT	POUR LES SCOLAIRES ET ETUDIANTS: - CERTIFICAT de SCOLARITE ou CARTE ETUDIANT - AVIS D'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE (le cas échéant)
AUTRES RESSOURCES : - Dernier DECOMPTE de la CAF (RSA, AAH)	echeanty

PIECES A FOURNIR POUR L'ENTRETIEN

- AVIS D'IMPOSITION ou AVIS DE SITUATION DECLARATIVE
- Une attestation VISA validée par Action Logement à récupérer sur le site <u>www.visale.fr</u> pour la Garantie Bailleur (procédure sur la page suivante) **si vous souhaitez effectuer cette démarche.**
- Justificatifs de ressources actualisés.

Tous les documents seront rendus à l'issue de l'entretien

PIECES A FOURNIR LE JOUR DE L'ENTREE

- 1 PHOTO d'identité
- Relevé d'Identité Bancaire ou Postal
- le paiement du Dépôt de Garantie et du 1^{er} loyer (au prorata), le D.G peut être pris en charge par un organisme extérieur (information auprès de l'ALJEVO)
- ATTESTATION d'assurance "Responsabilité civile et Dommage aux biens" * (L'ALJEVO peut vous proposer une assurance lors de votre entretien d'accueil).
- * Attention cette Attestation est <u>OBLIGATOIRE</u> à l'entrée dans le logement.
- Attestation de sécurité sociale permettant la constitution du dossier APL (NB : ce document ne sera pas conservé)

PROCEDURE VISALE

Vous avez moins de 30 ans ? Pour vous loger, vous cherchez un garant ?

VISALE est fait pour vous!

VISALE permet de garantir au Bailleur le paiement des redevances en cas d'impayés.

Si cela vous intéresse, voici la démarche à suivre :

- 1°) J'effectue ma demande de VISA dans mon espace personnel et sécurisé sur www.visale.fr
- 2°) J'obtiens mon VISA après vérification par les équipes d'Action Logement des informations que j'ai saisies
- 3°) Je transfère mon VISA CERTIFIE Action Logement à l'ALJEVO
- 4°) L'ALJEVO se connecte sur www.visale.fr et obtient son contrat de cautionnement
- 5°) Nous signons le bail

LES BAREMES DES FOYERS ALJEVO

Informations:

- La redevance donne lieu à un avis d'échéance.
- Les résidents souhaitant avoir une quittance doivent en faire la demande.
- La Résidence est agréée à l'Aide Personnalisée au Logement (APL) ; celle-ci est calculée sur le montant cumulé de l'équivalent loyer et des charges locatives.
- Les résidents sont exonérés de la Taxe d'Habitation.
- Une Assurance « Responsabilité Civile et Dommages aux Biens » est obligatoire à l'entrée dans le logement. Une solution est proposée aux résidents par l'ALJEVO pour 2 € par mois par logement, en plus de la redevance.

Barèmes sur la dernière page.

BAREME F.J.T - Janvier 2025

Beaumont-Sur-Oise

Type de Logement	Equivalent loyer + Charges Locatives (1)	Dépôt de Garantie	Prestations (2)	Redevance Mensuelle
Chambre en appartement partagé	334 €	282 €	25 €	359 €
Chambre en pavillon partagé (uniquement au FJT Beaumont)	361 €	310 €	25 €	386 €
Chambre individuelle	389 €	338 €	25 €	414 €
Studette (petit T1)	471 €	419 €	25 €	496 €
Studio pour couple (T1 bis)	546 €	495 €	35 €	581 €
Appartement pour Personne à Mobilité Réduite (PMR) (T2)	558 €	506 €	35 €	593 €
Appartement pour famille monoparentale (T2 bis)	570 €	518 €	35 €	605 €

BAREME RJA Stéphane HESSEL - Taverny

Type de Logement	Equivalent loyer + Charges Locatives (1)	Dépôt de Garantie	Prestations (2)	Redevance Mensuelle
Chambre en appartement partagé (T4)	245 €	193 €	35 €	280 €
Studette (T1)	414 €	362 €	35 €	449 €
Studio pour couple (T1 bis)	573 €	521 €	45 €	618 €
Appartement pour couple / Personne à Mobilité Réduite (PMR) / famille monoparentale (T2)	619 €	567 €	45 €	664 €
Appartement pour famille monoparentale (T3)	636 €	584 €	40 €	676 €

BAREME FJT des Louvrais - Pontoise

Type de Logement	Equivalent loyer +	Dépôt de	Prestations	Redevance
	Charges Locatives (1)	Garantie	(2)	Mensuelle
Studette (T1 – 1 personne)	435 €	370 €	25 €	460 €
Studio (T1' – 1 personne)	504 €	429 €	25€	529 €
Studio (T1' – 2 personnes)	573 €	487 €	35 €	608 €

Un dépôt de Garantie est demandé à l'entrée.

- (1) Ces charges correspondent au coût moyen réglé par l'association pour l'eau, l'électricité et le chauffage.
- (2) Les prestations (P) correspondent au coût pour l'association des petits déjeuners, du ménage des parties communes, de la mise à disposition du mobilier et des équipements informatiques de la salle multimédia.